

**7<sup>ème</sup> appel à projets**  
**"En sport-santé aussi,  
mon école a une ardeur d'avance"**  
**Année scolaire 2024-2025**



## **REGLEMENT**

La Province de Luxembourg, en partenariat avec la HERs dans le cadre d'un projet de recherche, renouvelle son appel à projets « **En sport-santé aussi, mon école a une ardeur d'avance** ».

**Son objectif :** promouvoir et inciter la pratique de l'activité physique et sportive, adopter un mode de vie sain et actif au sein de l'école et en dehors en soutenant des projets novateurs réalisés par les écoles qui participent à la campagne « En sport aussi une ardeur d'avance ».

En 1991, la Province de Luxembourg via sa Commission sportive organisait la première campagne « En sport aussi une ardeur d'avance » afin de tester le niveau physique des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années de l'enseignement fondamental et les inciter à une pratique sportive adaptée et régulière.

Cette action fut lancée après des analyses scientifiques qui soulignaient la faible condition physique des jeunes. Aujourd'hui, les études montrent qu'afin de rendre les jeunes actifs tout au long de la vie, il est nécessaire de repenser les contenus et le type de compétences à développer. En plus des compétences physiques, les facteurs moteurs, socio-environnementaux, cognitifs et psycho-affectifs sont à prendre en considération (littératie physique).

Cette campagne de sensibilisation arrive à sa 34<sup>ème</sup> édition et évolue progressivement vers une vision plus globale de l'activité physique en santé en droite ligne avec les nouveaux cadres scolaires.

La Province de Luxembourg souhaite que l'impact de cette campagne soutenant l'activité physique en santé évolue et ne concerne pas seulement 2 mois (septembre-octobre) mais bien la globalité de l'année scolaire via des projets qui permettent de :

- faire plus et mieux d'activités physiques en santé par semaine que les heures prévues au programme,
- d'agir sur le bien-être corporel et affectif
- d'agir sur une thématique santé en lien avec l'activité physique ou le bien être (à développer dans la candidature).

Avec cette action, la Province de Luxembourg augmente significativement les moyens financiers pour soutenir un plus grand nombre d'écoles et remplace la remise des prix inter-écoles (seules 18 écoles étaient récompensées en fonction de la performance).

Depuis 2013, une charte reprenant cinq valeurs importantes a été rédigée afin de sensibiliser les différents acteurs de cette campagne « En sport aussi une ardeur d'avance » que sont les élèves, les enseignants et les parents.

### Les valeurs que je partage :

1. Mes performances sportives, je les réalise **SANS TRICHER**.
2. Le sport, je le pratique dans le **RESPECT** des autres et de moi-même.
3. L'activité physique, je l'exerce pour ma **SANTE**.
4. Le sport, j'y prends du **PLAISIR**.
5. L'activité physique, je la pratique en toute **SECURITE**.

Le Service des Sports et la Commission sportive de la Province de Luxembourg, à l'initiative de la Députée provinciale en charge de la Culture et des Sports, souhaitent promouvoir ces valeurs via ce nouvel appel à projets.

Ces dernières partagées au travers des manifestations sportives, comprises au sens large, sont un critère majeur de sélection des projets. Ceci afin de stimuler et communiquer sur toute initiative originale favorisant l'activité physique des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années du fondamental.

### Objectifs :

- Encourager l'établissement scolaire à la pratique d'une éducation physique en santé ;
- Développer et transmettre les valeurs de la charte aux plus jeunes, afin d'améliorer le vivre ensemble, la santé et la sécurité de chacun ;
- Valoriser les initiatives originales et innovantes dans le domaine de l'éducation physique à la santé ;
- Soutenir financièrement les écoles proactives.

### Organisateur :

Province de Luxembourg

Commission sportive provinciale / Service Culture et Sport

### Candidats :

Cet appel à projets est ouvert à toutes les écoles de l'enseignement fondamental qui participent à la campagne « En sport aussi une ardeur d'avance ».

### Type de projet :

Exemples : Organisation d'activités extra-scolaires pérenne(s), préparation et/ou participation à des rencontres sportives, synergies avec d'autres partenaires, déplacements actifs, aménagement du milieu de vie de l'école (cour de récréation, aménagement de classe active...), etc.

### Critères de recevabilité :

- Participer à la campagne « En sport-santé aussi une ardeur d'avance » de l'année scolaire de l'appel à projets ;
- Le formulaire de candidature doit être complété entièrement et renvoyé dans les délais ;
- Le projet repose sur une ou plusieurs valeurs de la charte ;
- Le projet doit au minimum concerner les 5<sup>ème</sup> et/ou 6<sup>ème</sup> années du fondamental ;
- Le projet est initié par l'école ou à défaut, s'inscrit dans le cadre d'une initiative émanant d'une autre structure ;
- Le projet doit s'étaler sur plusieurs périodes de l'année scolaire **au-delà des heures d'éducation physique programmées (pas d'activité « one shot ») ; projet minimum de 8 semaines.**
- Le projet doit impérativement, mais pas exclusivement, être développé sur le territoire de la province de Luxembourg ;
- Un même projet d'école appliqué à plusieurs implantations fera l'objet d'un subside global ;

Ne sont pas recevables : les projets s'inscrivant dans le cadre de voyage scolaire : dépassement, ski, mer...et les frais de fonctionnement (téléphone, électricité, eau, ...).

### Critères d'appréciation :

- L'implication **des différents types d'intervenants (EP, instituts, direction, personnel extra-scolaire)** de l'école dans le projet ;
- La visée pédagogique du projet ;

- Le projet doit être connecté aux contenus du cours d'éducation physique afin de renforcer leurs apprentissages ;
- La qualité de l'encadrement ;
- La durée et la fréquence des différentes activités relatives à ce projet ;
- La plus-value apportée sur l'impact du niveau d'activité physique **ou de la santé des enfants** (lien avec le bien-être corporel, gestion des émotions, la sédentarité ou pratique d'une activité physique)
- Les partenariats nouveaux favorisés par le projet **et/ou le caractère novateur par rapport au précédent projet pédagogique.**

**Jury :** Le jury est composé des membres de la Commission sportive provinciale **et de la Haute Ecole Robert Schuman.**

#### Nature et modalités de l'aide accordée :

**Une enveloppe globale de 15.000 €** est dédiée à cet appel à projets, et les aides octroyées aux projets sélectionnés pourront aller jusqu'à 1.000 €, couvrant, suivant la nature du projet, des coûts de conseil et accompagnement, et/ou des investissements, et/ou une aide service en prêt de matériel ou d'impression.

Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- Soumettre les documents attestant de la véracité des informations renseignées dans le formulaire de candidature si l'administration provinciale en faisait la demande ;
- Réaliser le projet durant l'année scolaire de l'appel ;
- Produire les documents comptables relatifs aux dépenses engagées par le projet et à concurrence du subside promis ;
- Participer à un processus de suivi et d'évaluation du projet soutenu, et remettre un rapport qualitatif et quantitatif final ;
- En application de la charte d'utilisation du logo provincial, mentionner explicitement dans la communication relative à leur projet le soutien apporté par la Province de Luxembourg.

L'aide financière octroyée par la Province de Luxembourg fera l'objet d'un paiement unique, dès présentation des pièces justificatives de dépenses et sur base du rapport de visite (le secteur sport et/ou le jury se rendra dans les écoles sélectionnées afin d'apprécier la concrétisation du projet).

Conformément au décret wallon du 31 janvier 2013 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, le Conseil provincial est le seul organe compétent pour l'octroi des subventions, excepté pour les cas définis à l'article L2212-32 de ce même Code.

#### Dépôt des projets :

Pour proposer un projet, il est requis de remplir le formulaire de candidature téléchargeable sur le site de la Province de Luxembourg : [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

Le dossier complet sera adressé par mail et/ou par courrier au Service des Sports de la Province de Luxembourg, Rue du carmel 1, 6900 MARLOIE et [b.meunier@province.luxembourg.be](mailto:b.meunier@province.luxembourg.be)

Pour chaque dossier reçu, un accusé de réception sera envoyé par la Province de Luxembourg.

<b>MODALITES PRATIQUES :</b>
------------------------------

#### Centralisation des candidatures :

Province de Luxembourg - Service Culture et Sport, Rue du Carmel 1 à 6900 MARLOIE

Téléphone 084/847.003 ; E-mail : [b.meunier@province.luxembourg.be](mailto:b.meunier@province.luxembourg.be)

Date de clôture des candidatures : le 29 novembre 2024.

Décision de l'appel à projets : fin décembre 2024.